

Liste des servitudes d'utilité publique

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE SEINE ET MARNE

Commune	Intitulé	Catégorie	Code	Caractéristique	Acte instituant	Gestionnaire	Coordonnées
77042 BOISSY-LE-CHATEL	PROTECTION CONTRE LES OBSTACLES ELECTROMAGNETIQUES	Articles L.54 à L56-1 et R.21 à R.26-1 et R.39 du code des postes et article L.5113-1 du code de la défense	PT2	Liaison hertzienne Mouroux - Rebaix passif - Rebaix	Décret du 18-mai-1987 - Abrogé par décret du 23-nov-1999	FRANCE TELECOM -Unité Pilotage -Reseau IDF	110 rue Edouard Vaillant 94815 VILLEJUIF Cedex 01 49 87 81 09
77042 BOISSY-LE-CHATEL	CONSERVATION DES EAUX TERRAINS RIVERAINS COURS D'EAU	Articles L.211-7 et L.215-4 du code de l'environnement et L.151-37-1 et R.152-29 à R.152-35 du code rural	A4	Libre passage sur les Berges du Grand Morin	Arrêté Préfectoral 85 DDE HY 006 du 23-sept-1985	Direction Départementale des Territoires de Seine	288 rue Georges Clemenceau BP 596 77005 MELUN cedex 01 60 56 71 71
77042 BOISSY-LE-CHATEL	PROTECTION CONTRE LES OBSTACLES ELECTROMAGNETIQUES	Articles L.54 à L56-1 et R.21 à R.26-1 et R.39 du code des postes et article L.5113-1 du code de la défense	PT2	Liaison Tropicosphérique Monthyon - Montgoux	Décret du 19-avr-1983 - Abrogé par décret du 24-janv-2005	Etablissement du Génie de Versailles	BP 289 00441 ARMEES
77042 BOISSY-LE-CHATEL	HYDROCARBURES LIQUIDES PIPELINES D'INTERET GENERAL GAZ Canalisations DISTRIBUTION ET TRANSPORT DE GAZ - PRODUIT CHIMIQUE	voir du code de l'environnement, code de l'énergie, code de l'urbanisme et du code de la construction et de l'habitation	I1	Canalisations : Ø80 et installation annexe	Arrêté Préfectoral DCSE_SERV_11 du 3-nov-2015	Société GRTgaz	6 rue Raoul Nordling 92270 Bois Colombes
77042 BOISSY-LE-CHATEL	PROTECTION DES CENTRES DE RECEPTION CONTRE LES PERTURBATIONS ELECTROMAGNETIQUES	Articles L.57 à L.62-1 et R.27 à R.39 du code des postes et article L.5113-1 du code de la défense	PT1	Centre de Mouroux - Montbliu - Centre radioélectrique	Décret du 14-août-1992	FRANCE TELECOM -Unité Pilotage -Reseau IDF	110 rue Edouard Vaillant 94815 VILLEJUIF Cedex 01 49 87 81 09
77042 BOISSY-LE-CHATEL	VOISINAGE DES CIMETIERES	Articles L.2223-1 et L.2223-5 du code général des collectivités territoriales	INT1	Cimetière	Néant	Commune de BOISSY-LE-CHATEL	Hôtel de ville 77169 BOISSY LE CHATEL
77042 BOISSY-LE-CHATEL	PROTECTION CONTRE LES OBSTACLES ELECTROMAGNETIQUES	Articles L.54 à L56-1 et R.21 à R.26-1 et R.39 du code des postes et article L.5113-1 du code de la défense	PT2	Liaison Hertzienne : Mouroux - La Ferté Gaucher	Décret du 03-févr-1984 - Abrogé par décret du 16-sept-1998	FRANCE TELECOM -Unité Pilotage -Reseau IDF	110 rue Edouard Vaillant 94815 VILLEJUIF Cedex 01 49 87 81 09
77042 BOISSY-LE-CHATEL	ELECTRICITE ETABLISSEMENT DES CANALISATIONS ELECTRIQUES	Articles L.433-5 et 6 et L.433-8 à 10 et L.521-7, 8 et 12 du code de l'énergie et R.555-1 à R.555-52 du code de l'environnement	I4	Ligne : 63 kV - Les Fosses - Coulommiers	Conventions Amiables - Abrogé	Réseau de Transport d'électricité -TENP -GET-EST -	66 avenue Anatole France 94781 VITRY SUR SEINE 01 45 73 36 46
77042 BOISSY-LE-CHATEL	PLAN D'EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES	Articles L562-1 à L.562-9 et R.562-1 à R.562-10 du Code de l'environnement et article L.174-5 du code minier	PM1	P.P.R.I. - Vallée du Grand-Morin amont - Meilleray à Dammartin-sur-Tigaux	Arrêté Préfectoral n° 2010 DDT SEPR 487 du 29-déc-2010	Direction Départementale des Territoires de Seine	288 rue Georges Clemenceau BP 596 77005 MELUN cedex 01 60 56 71 71
77042 BOISSY-LE-CHATEL	ALIGNEMENT DES VOIES nationales départementales et communales	Articles L.112-1 à L.112-7 du code de la voirie routière	EL7	Départementale n° 37 - Traversée de Boissy-le-Chatel	Délibération du 28-avr-1881 - modifiée le 28-mai-1882	Conseil départemental de Seine-et-Marne	12 rue des Saint Pères MELUN 01 64 14 77 77
77042 BOISSY-LE-CHATEL	GAZ CANALISATIONS DISTRIBUTION ET TRANSPORT DE GAZ	Articles L.433-5 et 6 et L.433-8 à 10 et L.521-7, 8 et 12 du code de l'énergie et R.555-1 à R.555-52 du code de l'environnement	I3	Canalisation : Ø 80 - PMS 58 bar - Boissy-le-Chatel	Arrêté Préfectoral 15 DCSE SERV 11 du 03-nov-2015	Société GRTgaz	6 rue Raoul Nordling 92270 Bois Colombes
77042 BOISSY-LE-CHATEL	PROTECTION CONTRE LES OBSTACLES ELECTROMAGNETIQUES	Articles L.54 à L56-1 et R.21 à R.26-1 et R.39 du code des postes et article L.5113-1 du code de la défense	PT2	Liaison Hertzienne : Mouroux - Villeneuve sur Bellot - Tronçon Mouroux - Bellot	Décret du 18-jul-1990 - Abrogé par décret du 24-déc-1998	FRANCE TELECOM -Unité Pilotage -Reseau IDF	110 rue Edouard Vaillant 94815 VILLEJUIF Cedex 01 49 87 81 09
77042 BOISSY-LE-CHATEL	ELECTRICITE ETABLISSEMENT DES CANALISATIONS ELECTRIQUES	Articles L.433-5 et 6 et L.433-8 à 10 et L.521-7, 8 et 12 du code de l'énergie et R.555-1 à R.555-52 du code de l'environnement	I4	Ligne : 63 kV - Boissy-le-Chatel - Les Fosses	Conventions Amiables - Abrogé	Réseau de Transport d'électricité -TENP -GET-EST -	66 avenue Anatole France 94781 VITRY SUR SEINE 01 45 73 36 46
77042 BOISSY-LE-CHATEL	Servitude relative aux installations dont l'établissement à l'extérieur des zones grevées de servitudes aéronautiques de dégagement est soumis à autorisation	Code de l'urbanisme article R. 421-38-13 Code de l'aviation civil articles R. 241-1 à R. 241-3, R. 244-1 et D 244-1	T7	servitude relative aux installations dont l'établissement à l'extérieur des zones grevées de servitudes aéronautiques de dégagement est soumis à autorisation	Arrêté préfectoral 2021/04/DCSE/BPE/EC du 05 octobre 2021	Direction générale de l'aviation civile (DGAC)	82 rue des Pyrénées 75970 Paris cedex 20 01 44 64 32 28
77042 BOISSY-LE-CHATEL	ELECTRICITE ETABLISSEMENT DES CANALISATIONS ELECTRIQUES	Articles L.433-5 et 6 et L.433-8 à 10 et L.521-7, 8 et 12 du code de l'énergie et R.555-1 à R.555-52 du code de l'environnement	I4	Poste : Boissy-le-Chatel	Conventions Amiables - Abrogé	Réseau de Transport d'électricité -TENP -GET-EST -	66 avenue Anatole France 94781 VITRY SUR SEINE 01 45 73 36 46

Commune	Intitulé	Catégorie	Code	Caractéristique	Acte instituant	Gestionnaire	Coordonnées
---------	----------	-----------	------	-----------------	-----------------	--------------	-------------

Nombre de lignes : 15